

REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

LUNDI 24.08.2026

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, B. DUMONT, M. FORGET, L. HAAGER,
J.-L. MASSART, D. ROMAIN, J. SCHLIM, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés : F. WINAND, R. GRUSELIN, X. SMAL

Avant d'entrer dans le vif du sujet, les membres de l'OA sont heureux de revoir parmi eux Michel FORGET qui a dû, durant cette longue absence, se battre contre une méchante maladie.

Cette période lui a donné le temps de réfléchir à sa situation et il souhaite dorénavant siéger au sein de cet OA en tant que simple administrateur et non plus comme président honoraire, ce qui est accepté par tous les membres présents.

Nous accueillons également avec plaisir notre nouvel administrateur, Julien SCHLIM.

1. ADMINISTRATION.

- a) Les rapports de l'OA du 20.05.2026 ainsi que celui de l'Assemblée Générale du 02.06.2026 sont approuvés.
- b) Le secrétaire fait part aux administrateurs du contenu de l'ordre du jour de la prochaine AG du 05.10.2026 qui est accepté.
- c) Les administrateurs discutent des articles à modifier au niveau des statuts de la RACVBL et ne voient que l'article relatif aux périodes de l'exercice social à changer, à savoir du 1^{er} janvier au 31 décembre au lieu du 1^{er} juillet au 30 juin. Néanmoins, un membre d'un club a introduit plusieurs changements qui seront soumis au vote lors de l'AG du 05.10.2026.
- d) Le secrétaire propose les dates des réunions pour toute la saison 2026-2027. En fonction des événements ou de souhaits particuliers, des adaptations y sont apportées pour présenter un planning définitif à l'approbation des responsables de la cafétéria du CS de Bastogne : ces dates sont : les 28.09, 26.10, 23.11 et 14.12.26, les 11.01, 16.02, 15.03, 12.04 et 10.05.27, l'AG étant fixée au 01.06.27.
- e) Depuis la fin de la saison dernière, l'envoi par la FVWB des feuilles de garde informant des changements opérés dans les clubs se fait de manière aléatoire, ce qui est assez perturbant pour tenir à jour un fichier des coordonnées exactes des clubs.
- f) Comme le prévoit le règlement, lors de la 1^{ère} réunion qui suit l'AG, il y a lieu d'attribuer un rôle au nouvel administrateur, en la personne de Julien SCHLIM. Comme la représentante des joueuses/Joueurs est fortement occupée dans son rôle de suppléante à la commission technique en l'absence de la titulaire, ce rôle lui sera attribué ainsi que l'apport d'aide ponctuel lors d'organisations de la commission technique.
- g) Comme l'an dernier, l'OA souscrit à l'assurance responsabilité civile administrateurs proposée par ETHIAS.
- h) L'OA se demande s'il est toujours nécessaire d'avoir 13 administrateurs au sein du conseil d'administration.

2. COMMISSION DES RENCONTRES.

- a) Il n'y a rien à reprocher aux clubs durant la période pré-calendrier. Ils ont tous été pro-actifs.
- b) La suppression de l'équipe de La Roche en P2 et son inscription en P3 n'a posé aucun problème, vu que c'est l'équipe de P3 du Fémina qui a pris sa place en P2, ce qui n'a nécessité aucun changement.

- c) Maintenant, Marche ayant inscrit une équipe en P2M A et La Semois ayant déclaré forfait en P2M B, la série A se retrouve à 6 équipes alors que la série B n'en a plus que 4. Plutôt que d'essayer d'équilibrer les 2 séries, la majorité des clubs ayant souhaité ne faire qu'une série, l'OA a décidé de regrouper les 2 séries en une seule de 10 équipes. Le calendrier de cette série devra donc être refondu.
- d) La même réflexion est faite concernant la P4 mixte, et là aussi un regroupement a été effectué pour constituer une seule série de 9 équipes.
- e) La majorité des coaches de la province ont redemandé leur carte pour la nouvelle saison.
- f) Pour ce qui est de l'organisation des championnats des jeunes, pour en déterminer les endroits, il sera fait appel aux clubs ayant des équipes inscrites et disposant d'installations comportant au moins 2 terrains.
- g) Il est ensuite question d'une harmonisation des règlements au niveau de la FVWB, c'est-à-dire que toutes les provinces devront avoir les mêmes règles, notamment au niveau du règlement de compétition, à savoir la présentation des listes de force, le début du match réserve, la manière de présenter un classement, etc...

3. COMMISSION D'ARBITRAGE.

- a) Il y a 4 arbitres en moins que la saison dernière. Il en reste 34. Il ne reste donc à espérer que de nombreux candidats se présenteront aux prochains examens.
- b) Malheureusement, à ce jour, il n'y a que 2 candidats inscrits.
- c) L'Assemblée Générale des arbitres aura lieu à Tontelange le 05.09.2026. Cette réunion est obligatoire.
- d) Chaque province est maintenant responsable de l'homologation de tous les terrains jusqu'au niveau « Promotion ». Pour harmoniser les traitements avec les autres provinces, il y a lieu de revoir les homologations des terrains où jouent les équipes de P1 et promotions. Un appel sera fait pour qu'une personne puisse aider L. HAAGER dans cette tâche.
- e) Au niveau de l'arbitrage, le fair-play sera jugé par les arbitres.

4. TRESORERIE.

- a) Le bilan au 30.06.2026 présente un déficit qui se justifie par le fait que le return des licences a été payé en juillet par la FVWB.
- b) Mais les avoirs en comptes sont toujours confortables.
- c) Depuis le début de l'année, les recettes sont supérieures d'environ 2.000 EUR aux dépenses.
- d) Le budget peut être présenté à l'OA pour janvier et être adapté éventuellement en fonction d'événements pour l'AG de juin.
- e) Le tarif kilométrique est fixé à € 0,4761 pour la saison.

5. COMMISSION TECHNIQUE.

- a) Il n'y aura plus de tournois inter-provinces organisés par la FVWB, ils seront remplacés par des tournois de districts.
- b) Pour le 30.08.26, jour de détection, il y a 17 jeunes inscrits sur 200 possible, et cela malgré divers rappels.
- c) Il est rappelé qu'il y aura une séance alpha-volley à l'Hydrion le 26.11.2026.
- d) Le Wallonia-tour qui aura lieu le 19.09.2026 à Gouvy organise des entraînements avec les joueuses de l'équipe. En principe, ces entraînements sont réservés aux membres du club

organisateur. Toutefois, si le nombre de participants inscrits est insuffisant, il sera ouvert aux autres joueuses.

- e) Les réservations pour le stage de Toussaint ont été faites et le contrat a déjà été établi. Ce stage est ouvert aux jeunes de 12 à 18 ans.
- f) La responsable de la commission aimerait faire tourner les entraînements U13 et U15 Alpha Volley dans la province. Elle espère trouver des arrangements avec les responsables de clubs.
- g) Pour rappel, il y a 3 sortes de championnat pour les jeunes : le mini-volley pour les catégories U9, U11 et U13 géré par la commission mini-volley de B. DUMONT, l'Alpha Volley pour les catégories U15 et U13 avec pour but le perfectionnement. L'activité concerne essentiellement les entraînements et la participation aux inter districts. Cette catégorie est gérée par la commission technique de F. WINAND et S. LAURENT, et enfin les championnats des jeunes qui sont gérés par la commission des rencontres A.-M. HABETS.

6. COMMISSION MINI-VOLLEY.

- a) Toutes les dates de tournois ont été publiées dans l'anorama. Les lieux où ils se dérouleront sont :
 - le 11.10.26 à Bouillon
 - le 14.11.26 à Bertrix
 - le 29.11.26 à Vielsalm
 - le 07.02.27 à Etalle
 - le 20.03.27 à Athus
 - le 25.04.27 à Nassogne

7. COMMISSION LOISIRS.

- a) Les équipes du Val d'Attert et de La Semois quittent leur club et s'affilient au RACVBL.
- b) Il y a 16 équipes inscrites. Comme la majorité des équipes présentes lors de la réunion de fin de championnat souhaitent rencontrer au moins une fois toutes les autres équipes, le championnat se déroulera de la façon souhaitée, c-à-d. que toutes les équipes se rencontreront en match aller uniquement. Après ces 15 premiers matchs, 2 poules de 8 équipes se rencontreront une fois, il y aura donc 7 matchs supplémentaires, ce qui portera à 22 le nombre total de matchs.
- c) Pour l'établissement du calendrier, il sera tenu compte des périodes de congé des 3 pays participant.
- d) Le 1^{er} match est fixé durant la semaine du 14.09.2026 et le dernier au 13.05.2027.

8. DIVERS.

- a) Le responsable des sports à la province avait transmis un dossier concernant un projet « En sport santé aussi une ardeur d'avance ». D'après les informations reçues, le nécessaire a été fait à ce sujet.

Fin de la réunion : 22h35